

## COMPTE RENDU

### CONSEIL MUNICIPAL DU 6 OCTOBRE 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 6 octobre à 20 h 00 en Mairie, sous la présidence du Maire M. PAQUETTE Florent.

Membres présents : MM. PAQUETTE Florent, GUYON Gérard, PINARD Daniel, MARTIN Ludovic, BAVEREL Jacky, DREZET Hugues, PAQUETTE Victor, GUILLOMET Jean-François, VOYNNET Gabriel

Membres excusés : Mmes BELIME Sandrine, REBOUILLAT Héloïse, DELVAL Cécile, M. BLONDEAU Patrick,

Secrétaire de séance : M. VOYNNET Gabriel

#### ORDRE DU JOUR

- Validation du précédent compte rendu du Conseil Municipal
- P.L.U (point sur le PADD)
- Local Commercial
- Bois état d'assiette exercice 2017 (délibération)
- Emploi déneigement (trottoirs)
- Courriers divers
- Questions diverses

#### **1° Validation du précédent compte-rendu du conseil municipal**

Le compte rendu du dernier conseil municipal est accepté à l'unanimité des membres présents.

#### **2° P.L.U.**

Le Maire fait un point complet sur la dernière réunion du PLU du 27 septembre 2016. La surface constructible ne devra pas dépasser 5 ha. Le futur projet Intermarché sur le secteur des Ravières est évoqué. Des précisions sont apportées sur le nouveau PADD (projet d'aménagement et de développement durable). Une nouvelle réunion publique devrait avoir lieu en fin d'année. La prochaine réunion de travail aura lieu le jeudi 10 novembre à 14 h 00 en Mairie.

#### **3° Local commercial**

Lors de la précédente réunion du Conseil Municipal, il avait été décidé de proposer 150 000 € pour acquérir ce local de 128.50 m2. Suite à la demande du propriétaire, par l'intermédiaire de

Monsieur Didier Michel, le conseil autorise le Maire à refaire une proposition finale à 170 000 €, pour finaliser ce projet.

#### **4° Bois – état d'assiette 2017**

Suite à la proposition de l'ONF, la parcelle n° 9 sera vendue à l'unité de produit, pour environ 460 m<sup>3</sup> (volume global résineux et feuillus), la parcelle n°11, en prévente de bois façonnés, pour 720 m<sup>3</sup> et la parcelle 25, en contrat bois moyen, pour 250 m<sup>3</sup>. Il est précisé que le conseil tient à maintenir 50 % du volume vendu au printemps et 50 % à l'automne, ce qui n'a pas été le cas en 2016.

Une délibération est prise à l'unanimité.

#### **5° Emploi déneigement trottoirs**

La commune recherche un agent pour le déneigement des trottoirs du 15 décembre 2016 au 15 mars 2017 environ. Toute personne intéressée peut se renseigner en Mairie.

#### **6° Courriers et questions diverses**

- Il est demandé la pose d'un panneau pour améliorer la signalisation au sujet de la GTJ (Grande Traversée du Jura). Le conseil réfléchit pour définir l'endroit le mieux adapté.
- La SARL Tourisme Loisirs Nature (camping) fait une demande pour l'acquisition d'une bande de terrain (8 à 10 m de large) sur la parcelle communale 227, pour la mise aux normes du bâtiment existant.
- L'entreprise « Métabief Aventures » demande la possibilité de poser une banderole pour la période du 15 décembre 2016 au 31 janvier 2017 ou du 31 janvier au 5 mars 2017. Le Conseil Municipal demande réflexion suite à la nouvelle réglementation sur la signalisation publicitaire.
- Une nouvelle association (Riders Sport Evolution) sollicite une subvention de la commune et cherche des sponsors pour aider un sportif de haut niveau. A étudier au budget 2017.
- L'indivision ROBBE est propriétaire d'un terrain, situé au centre du village. Ce terrain englobe une bande de terrain communal de 6a 12 ca. L'indivision Robbe souhaite acquérir ce terrain qui, de toute évidence, ne pourra pas être utilisé par la commune. Le Maire est chargé de la négociation sur une base de 150 €/m<sup>2</sup> pour ce terrain constructible.
- Bulletin Municipal : une réunion aura lieu le mardi 11 octobre pour finaliser le bulletin et décider du choix de l'imprimeur.
- Marché de Noël 2016 : Il aura lieu le 18 décembre 2016 au centre du village.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 00.